

Le compostage collectif

par le SICOVAD

Un site de compostage collectif est composé de trois composteurs. Le premier est le composteur de stockage (S). Le second est le composteur de transformation (T). Le troisième est le composteur de maturation (M).



Le premier « S » ne sert qu'à stocker le «structurant» fourni par le SICOVAD (complété par vos déchets bruns de jardin : petites tailles, fleurs fanées ou feuilles mortes par exemple). Le second « T » est alimenté en structurant et avec les déchets organiques que vous allez ajouter progres-

sivement. Le troisième « M » contient le compost transformé issu du second, que l'on laisse mûrir avant utilisation.

• Le point de départ

A la mise en service du site, le SICOVAD assure le remplissage du composteur à structurant et en crée une litière (10/15 cm) dans le composteur de transformation. Lorsque celui-ci est vidé, nous vous recommandons de réitérer cette opération.

• La préparation

Mettez de côté vos déchets à composter et placez-les dans votre bio-seau ou un contenant quelconque.

• Le remplissage

Ajoutez ces déchets dans le second composteur (transformation). **A chaque fois que vous placez des déchets, rajoutez l'équivalent d'un quart de structurant, à prendre dans le premier composteur.**

important

le composteur doit être alimenté en déchets de cuisine et en structurant en alternant des couches minces (5 à 10 cm) de matières brunes et de matières vertes.

déchets refusés

Ce qui n'est pas bon :

Dans mes déchets ménagers non alimentaires :

- litières et excréments de chats ou de chiens
- cartons imprimés, tissus
- cheveux, poussières d'aspirateur, balayures
- produits chimiques
- gravats, plâtre
- cigarettes
- charbon de barbecue
- déchets médicaux (pansements, cotons souillés, etc.)

Dans mes déchets de jardin

- feuilles de lauriers, de lierre et branches de thuyas (sauf si broyées et en petite quantité)
- feuilles de platanes et de résineux
- mauvaises herbes montées en graines
- déchets de jardin traités chimiquement
- déchets végétaux trop grossiers supérieurs à 3 cm de diamètre et à 10 cm de long
- terre, graviers, sable et cailloux

Dans mes déchets de cuisine :

- pelures d'agrumes en grande quantité (trop acides)
- restes de repas d'origine animale
- produits laitiers
- huiles et corps gras de toutes sortes
- noyaux, trognons de choux
- coquillages

**Suivi du
SICOVAD**

le SICOVAD contrôle
régulièrement vos
composteurs afin de vous
aider et vous guider !

déchets acceptés

Ce qui est bon :

Dans mes déchets de cuisine :

- épluchures de légumes ou de fruits
- restes de fruits et légumes crus ou cuits
- fruits et légumes abîmés
- marcs de café avec filtres, sachets de thé ou d'infusion
- coquilles d'oeufs broyées
- éventuellement restes de repas (avec modération)
- coques de noix, noisettes

Dans mes déchets de jardin

- tontes de gazon préalablement séchées *
- résidus de récolte du potager (sans terre)
- fleurs fanées, feuilles mortes*
- tailles de haies et branchages coupés en morceaux inférieurs à 3 cm de diamètre et à 10 cm de long
- mauvaises herbes non montées en graines (et sans terre)
- paille et foin sec

* en petite quantité



Dans mes déchets ménagers non alimentaires :

- bouquets de fleurs fanées
- sciure et copeaux de bois non traité, non verni, non peint
- cendres de bois totalement refroidies*
- serviettes en papier, mouchoirs en papier et essuie-tout blanc, non imprimé
- litières végétales (paille des petits animaux de compagnie herbivores ou granivores)

variez les plaisirs !

en diversifiant vos apports, vous maximisez vos chances de réussite !

Il est important de surveiller votre composteur. Apporter les bons déchets et alterner les couches de structurant et de déchets de cuisine sont deux points essentiels. Voici la troisième clé de la réussite...

- **Arroser et brasser !**

Le mélange que vous obtenez doit être homogène et réparti sur toute la surface. Si le mélange semble trop sec, arrosez finement ou laissez le couvercle ouvert quand il pleut. Vous devez brasser chaque nouvel apport de déchets et de structurant avec une fourche à quatre dents ou une tige aératrice, afin que votre compost soit parfaitement aéré.

- **Transférez**

Quand le second composteur est rempli, transférez tout son contenu dans le composteur de maturation.

Au bout de quelques mois, la partie basse du troisième composteur (maturation) contient du compost frais que vous prélevez à la fourche. Le cycle peut se poursuivre : le contenu du second composteur va dans le troisième pour arriver à maturation, tandis que vous remplissez à nouveau le second avec du structurant et vos déchets de cuisine.

- **Quand le compost est frais**

Moins de 6 mois de transformation et de maturation, compost brun clair, éléments grossiers et peu décomposés visibles.

- à **utiliser en «paillage»** : 5 cm sur terre ou au pied des arbres.

Ne pas incorporer immédiatement.

- **Quand le compost est mûr**

8 mois et plus de transformation et de maturation, compost brun foncé, absence d'éléments grossiers visibles.

- à **utiliser en amendement**

organique : épandage en couches minces et incorporation par griffage léger (semis ou regarnissage des gazons)

- à **utiliser en support de culture** : toujours en mélange (terre, etc.) pour le rempotage, les plantations, les semis, au potager, au verger, dans les massifs et jardinières



+ d'infos en contactant le SICOVAD
4 allée Saint-Arnould - 88 000 EPINAL
03 29 31 33 75 - www.sicovad.fr